



10 ans déjà !

La zone naturelle « *Beauce et Vallée de Conie* » qui vise la préservation d'oiseaux menacés tout en prenant en compte le développement des territoires a **fêté ses 10 ans** cette année !

Les actions 2019 ?

1. ZOOM sur les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les MAEC sont des contrats de 5 ans passés entre un agriculteur et l'Etat / Europe pour la mise en place de zones favorables aux oiseaux (reproduction, alimentation et refuge). En 2019, **26 agriculteurs** se sont engagés dans ce dispositif pour la **création de 100 ha** de couverts herbacés - fleuris pour les oiseaux. Ils rejoignent ainsi les 60 agriculteurs engagés pour une surface totale de **545 ha !**



2. La Charte Natura 2000 : Codes de bonnes pratiques

Accessibles aux propriétaires de parcelles sur le territoire du site Natura 2000, **2 signataires** se sont engagés à respecter la liste de pratiques de gestion favorable aux oiseaux du territoire.

2019 a été l'occasion de travailler sur cette charte vieillissante. Un groupe de travail constitué d'acteurs locaux a travaillé sur son actualisation. Les propositions de modification seront soumises à l'approbation du prochain COPIL.

3. Contrat Natura 2000

Pour accompagner les propriétaires de parcelles en Natura 2000, un outil permet de venir en aide dans la gestion des milieux : Les Contrats Natura 2000. Ainsi en 2019, un **projet de « pâturage »** a été initié et financé avec la mise en place de clôture. L'objectif est d'accueillir des moutons début 2020 pour restaurer une pelouse calcaire qui s'enfrichait.

Ce type de projet est accessible au privé comme aux communes. Alors, n'hésitez pas à contacter l'animateur si vous êtes intéressés.



La préservation de notre patrimoine naturel, dont nous sommes tous responsables passe par ces actions collectives !

4. Exposition photographique

Les oiseaux menacés de la Zone de Protection Spéciale Beauce et Vallée de Conie s'exposent !

Une **exposition photographique** itinérante sur les oiseaux a été mise à disposition dans vos communes et exposée à deux reprises cette année. N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur pour l'informer de votre souhait de disposer de l'expo au cours de l'année. Elle peut facilement être installée pour une réunion, dans le hall de Mairie, ou lors d'évènements locaux ou scolaires.

N'oubliez pas la page Facebook de votre site !

Votre animateur compte sur vous pour un maximum de Like !



[Je clique !](#)

Contact :

Aymeric Courbois

Animateur Natura 2000 - ZPS Beauce et Vallée de Conie

02 37 24 46

a.courbois@hommes-et-territoires.asso.fr